
Handicap : la Conférence des grandes écoles lance son premier guide pratique à destination de ses écoles membres

La commission Diversité de la CGE lance officiellement, ce jeudi 3 décembre 2015, en présence de Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, son premier guide « Accompagner les étudiants handicapés dans les grandes écoles » à destination des référents Handicap de ses écoles membres. Ce dernier prend en compte les spécificités propres aux grandes écoles pour les accompagner à chaque étape du processus d'accueil, de suivi et d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Un pas supplémentaire pour l'inclusion des étudiants handicapés dans les écoles.

Un guide pour soutenir la politique de la CGE en faveur de l'inclusion et de la diversité

Le guide Handicap de la CGE prend en compte les spécificités propres aux grandes écoles : volume d'étudiants, statuts divers, procédures, culture, etc. Il s'adresse à la centaine de référents Handicap présents dans les établissements de la CGE, et leur propose un cadre de réflexion et des informations utiles sur toutes les étapes du processus d'accompagnement des personnes handicapées, depuis leur entrée en grande école jusqu'à leur insertion professionnelle. Sont notamment abordés les aspects tels que la sensibilisation et la communication, l'accessibilité des concours, la vie de campus ou encore les sources de financement. À l'occasion de ce lancement, la CGE organisait un après-midi d'échanges sur des thèmes liés au handicap dans les grandes écoles, en compagnie des référents, organismes et entreprises partenaires des grandes écoles.

Une « boîte à outils » pour les référents Handicap de la CGE

Les référents Handicap sont désignés par leur école pour mettre en œuvre la politique d'accueil des personnes en situation de handicap comme le prévoit la charte CGE-Handicap. Ils assurent leur mission à plein temps ou en complément d'autres fonctions exercées au sein de l'établissement (enseignement, communication, scolarité, etc.). **Le guide Handicap de la CGE agira ainsi comme un cadre de référence et un outil de partage des bonnes pratiques leur permettant d'assumer au mieux leurs missions.** « Nous espérons que ce guide sera une aide précieuse tant pour les référents que pour leur entourage professionnel et qu'il contribuera à sensibiliser les établissements et à les encourager à poursuivre leur politique en faveur de l'inclusion et de la diversité » explique Pascale Ribon, présidente de la commission Diversité de la CGE.

L'inclusion des personnes handicapées : un engagement historique de la CGE

La CGE a signé dès mai 2008, la charte CGE-Handicap avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité. **Cette charte a renforcé l'engagement de la Conférence et de ses membres en matière d'accès à la formation et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées, mais aussi en matière de diffusion de l'information sur les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur dans les collèges et les lycées.** Parmi ses projets futurs, le groupe Handicap prévoit de réaliser une enquête sur le nombre d'étudiants handicapés dans les grandes écoles, de poursuivre son travail sur l'accessibilité des concours et les épreuves de langues, et de renforcer les liens avec les entreprises partenaires.



A propos de la CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 218 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau Master et au delà. Assurant une formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label de qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 218 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises



Contacts Presse

Lucille SIMON Tel : +33 / (0)4 37 47 36 28, +33 / (0)6 33 21 48 66 — lucille.simon@tbwa-corporate.com

André BISMUTH, Tel : +33 / (0) 1.46.34.77.58 — andre.bismuth@cge.asso.fr

